

**AVIS SUR LES
DISPOSITIFS
MEDICAUX****ACTIVA SC**

Stimulateur non rechargeable simple canal
pour stimulation cérébrale profonde (SCP)

Avis de radiation

Adopté par la Commission nationale d'évaluation des dispositifs
médicaux et des technologies de santé le 29 mars 2022

Faisant suite à l'examen du 29 mars 2022, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 29 mars 2022

Radiation de la liste des produits et prestations :

La Société MEDTRONIC France S.A.S informe la Commission qu'elle ne commercialise plus la référence de DM détaillée dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent sa radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Cette référence est inscrite sous nom de marque.

Code LPP	Intitulé	Référence à radier
3449605	Stimulation cérébrale, MEDTRONIC, ACTIVA SC, stimulateur monocanal	37602

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. A ce jour, le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnés à l'article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif

ACTIVA SC, 29 mars 2022

Toutes nos publications sont téléchargeables sur www.has-sante.fr